

Compte rendu de la réunion du 24 novembre 2011

Membres présents

Mesdames Martine AUDIBERT, Marie-Claude MOREAU et Céline PARIGOT (représentante du comité directeur).

Messieurs José VIÉ, Christian GUILLAUD, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Martial BAUDIOT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Christophe GUYOT, Jean-Baptiste PEYRAUD, Raymond THILLOU, Daniel TRUCHY et Eric HARDY (représentant du comité directeur).

Membre absent excusé

Madame Florence VIÉ

Membre absent

Monsieur Nicolas BRULÉ .

Modification à apporter au compte rendu de la réunion du 20 octobre 2011 : la convocation pour la réunion n'ayant pas été envoyée à Thierry GILBERT, il ne peut pas être considéré comme membre absent.

Point sur le championnat

5ème journée de championnat du 23/10/11	
Carton jaune	Miladik DEJIC (Paron)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Charbuy et Saint-Valérien
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Irancy et Senan 2 (feuille blanc) Merry-la-Vallée (feuille bleu)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Alliance Nord, Egriselles-le-Bocage et Irancy (nom du dirigeant non indiqué)

6ème journée de championnat du 30/10/11	
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Pont-sur-Yonne et Véron 1 (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Egriselles-le-Bocage (nom du dirigeant non indiqué)
Joueurs non licenciés (amende de 5 € par joueur)	<u>Vinneuf Courlon</u> : Christophe CHABRUT et Jean-Baptiste CLERC score match Migennes / Vinneuf Courlon : 3-0 et 0 pt pour Vinneuf Courlon

7ème journée de championnat du 06/11/11	
Carton jaune	Olivier DUCHENER (Piedalloues 1) Quentin LARRIVE (Malay-le-Grand) Pascal MICHAUT (Migennes) : 2 cartons jaunes (2 cartons jaunes au même joueur au cours de la partie se transforment en carton rouge et entraîne une pénalité financière de 8 € et une suspension pour un match automatique)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Chéu, Chevannes et Domats 1 (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Envol Rive Droite, Pont-sur-Yonne et Vinneuf Courlon (nom du dirigeant non indiqué)

Coupe de l'Yonne du 13/11/11	
Carton jaune	James TUDURI (Saint-Siméon) Emmanuel MARTINEAU (Pont-sur-Yonne) Grégory GASSET (Merry-la-Vallée) François ROBERT (Véron 1)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	ACSTA, Pont-sur-Yonne et St-Martin-du-Tertre (feuille blanc) Charbuy, Portugais de Villeneuve et Saint-Julien 2 (feuille bleu)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Migennes (nom du dirigeant non indiqué)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Vallan</u> score match Véron 2 / Vallan : 3-0 et 2 pts de moins au championnat pour Vallan (conformément au règlement sportif rubrique C/3 § 4)

8ème journée de championnat du 20/11/11	
Carton jaune	Yannick DURAND (Véron 1) Stéphane PERNOT (Gurgy)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Sergines
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Chéroy, Saint-Siméon et Vallan (feuille blanc) Escamps, Montacher, Saint-Julien 2 et Soucy (feuille bleu)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Appoigny et Migennes (nom du dirigeant non indiqué)
Licence sans photo (5 €)	Bruno TREVISAN (Ormoy)
Défaut de mise à jour des listes de joueurs (amende de 16 €)	Saint-Julien 2 (les joueurs Marc CUMANT et Christophe CHANROUX ne sont inscrits sur aucune liste)

Attention : Les feuilles de match ne doivent plus être transmises à Bernard ROUSSELAT.

L'exemplaire bleu est à envoyer au siège de l'UFOLEP, 57 avenue des Clairions 89000 AUXERRE
Le feuillet peut être scanné et transmis par courriel (secretariat.ufolep89@orange.fr).

L'exemplaire blanc est à envoyer par courrier ou mail à Christian GUILLAUD : 76 rue Jean-Michel Dosnon 89000 AUXERRE ou (feuille.blanche@ufolep89-foot7.org).

Nom du dirigeant sur la feuille de match : indiquer le nom et le n° de licence de la personne qui rédige la feuille (dirigeant, joueur ..)

Décision équipe nouvelle Efc Auxerre

Efc Auxerre, club affilié la saison précédente à la FFF, a souhaité rejoindre l'UFOLEP et participer aux matches de la Coupe consolante.

Cependant, le club n'ayant pas réglé toutes ses licences à la FFF, les membres de la commission ont décidé, à l'unanimité, de ne pas accepter l'intégration de l'équipe en Coupe UFOLEP.

Tirage des Coupes de l'Yonne

Voir tableaux annexés (visibles sur le site)

Les premiers de chaque groupe ainsi que les 2 meilleurs 2ème des groupes de 5 seront qualifiés.

Les ex-aequo seront départagés successivement par le nombre de points, le golavérage particulier, le golavérage général, la meilleure attaque, la meilleure défense puis par le tirage au sort.

Point sur la Coupe Nationale à 11

Résultats des rencontres disputées le 20 novembre 2011 pour les équipes de l'Yonne :

Coupe Delarbre

Esnon/Mailly (89) / FC Leforest (62)	4 - 0
FC Piedalloues Auxerre (89) / AV Duruy Tourcoing (59)	0 - 3
Charcot Bully-les-Mines (62) / Auxerre United/Saint-Aubin (89)	4 - 0

Coupe Michot

Colbert Tourcoing (59) / Paron/Pont (89)	1 - 2
--	-------

Questions diverses

➤ Modifications de coordonnées

Nouveau courriel du dirigeant du club FC Chéu, Didier CLERC : cledid08@yahoo.fr

Nouveau courriel du dirigeant du club AS Vallan, Thierry LAVAL : laval.delphine@sfr.fr

Changement de dirigeant de l'équipe 1 de Saint-Aubin-Châteauneuf : Grégory POINCELET remplace Didier BORET.

➤ Tous les matches de l'équipe Piedalloues 3 se joueront sur le terrain de Jussy.

➤ Sanctions appliquées par la commission disciplinaire de 1ère instance :

- Antoine LARRIVE (joueur de Noé) a été suspendu 3 mois à compter du 3 novembre 2011.
- Steeve BOURACHON (joueur de Bussy) a été suspendu 3 mois à compter du 3 novembre 2011.
- Benoît BRETAGNE (joueur de Bussy) a été suspendu 18 mois à compter du 25 septembre 2011.
- Jean-Philippe HENRY (joueur de St-Valérien) a été suspendu 5 ans à compter du 25 septembre 2011.

➤ Tournoi en salle à Auxerre le 22 janvier prochain : la commission accepte que le délégué départemental Charly GONZALEZ organise des matches de Tchoukball pour faire découvrir ce sport dont les règles du jeu sont consultables sur le site de l'UFOLEP, onglet Tchoukball (www.ufolepyonne.org).

➤ Matches reportés par la commission : ils ne pourront plus être reportés par les clubs (mais pourront être avancés)

Dimanche 4 décembre 2011

Portugais de Villeneuve / Esnon

Dimanche 18 décembre 2011

ACSTA / Piedalloues 3

Dimanche 8 janvier 2012

Véron 2 / Piedalloues 3

Dimanche 15 janvier 2012

Piedalloues 3 / Vinneuf Courlon

Pont-sur-Yonne / Merry-la-Vallée

Dimanche 19 février 2012

Paron / Véron 1

Dimanche 11 mars 2012

Piedalloues 3 / Chéroy

Mailly-la-Ville / Saint-Georges

Mardi 1er mai 2012

Piedalloues 3 / Domats 2

Gurgy / Saint-Aubin 1

Dimanche 6 mai 2012

Senan 1 / Piedalloues 1

Auxerre United / Saint-Aubin 1

Piedalloues 2 / AFC Auxerre

Compte tenu de leur brillant parcours en Coupe Nationale à 11, les clubs de Paron, Mailly-la-Ville, Esnon et Pont-sur-Yonne ne sont plus autorisés à solliciter un report de match, ni accepter aucun report demandé par d'autres clubs.

➤ Session d'arbitrage

Sur les 9 candidats qui ont suivi la formation, 5 ont été reçus à l'examen et 2 au rattrapage, à savoir :

Rachid BEN FAKIR (AFC Auxerre)

Laurent BONIN (Egriselles)

Vincent HOUIAT (Chevannes)

Abdennacer SABBOUH (Avicenne)

Rodolphe TILLET (Malay-le-Grand)

Hatouma TOURE (Chéu)

John TRUTAT (Chevannes)

➤ L'équipe de Montacher a épuisé son quota de demandes de report de matches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU